



Demi-échangeur Sud Vienne orienté vers le Nord MESSAGE AUX MEMBRES DU COPIL

Mesdames, Messieurs les membres du comité de pilotage,

notre association citoyenne, basée sur la commune de Reventin-Vaugris, souhaite attirer votre attention sur la façon dont les habitants du territoire Sud de Vienne perçoivent ce projet et sur le risque que fait courir le refus du copil d'examiner de façon objective la proposition de solution Sud Intermédiaire étudiée par la municipalité de Reventin-Vaugris avec les acteurs locaux et l'aide d'un bureau d'études reconnu.

Un projet attendu

Comme il est ressorti de la concertation de juin 2016, le demi -échangeur (demi diffuseur en réalité) est attendu par une large majorité des habitants. C'est un point très positif pour tous ceux qui à Vienne, Ampuis, Reventin-Vaugris et dans toutes les communes situées au Sud attendent impatiemment cet équipement.

La coupure d'un territoire communal : un impact irrémédiable

Par contre, comme l'a exprimé par plusieurs votes successifs en 2016 le conseil municipal de Reventin-Vaugris, et plus encore la désignation d'une nouvelle équipe municipale en janvier 2017, la population du territoire concerné ne peut accepter une implantation au centre de la commune et voir une grande partie du trafic quotidien de la RN7 emprunter **le cordon ombilical** de la commune qui relie entre eux les différents quartiers avec le bourg – centre et permet les échanges quotidiens vers l'école, les commerces, les services, la mairie, les équipements sportifs...

Ce phénomène de « **coupure du territoire communal** », élément majeur pour tout concepteur de grands aménagements, n'a, à aucun moment, été pris en compte dans l'étude multicritères de juin 2016, et cette atteinte ne dispose pas de mesures de réduction d'impact ; car s'il est encore envisageable d'isoler les utilisateurs de modes doux sur une passerelle ou des voies protégées, il ne peut en être de même pour les autres usagers.

Alors que c'est en vertu de cette atteinte à leur territoire par les autoroutes A7 ou la RN7 que les villes de Lyon , Valence, Vienne cherchent à faire sortir le trafic de transit sur des axes extérieurs, c'est un choix opposé qui est imposé à la commune de Reventin-Vaugris par la décision du copil du 14 octobre 2016.

→ Ce choix effectué sans prendre en compte cet impact majeur doit être revu.

Les conséquences sur les circulations sur la RN7, CD 131 au droit du Grand Chemin ignorées ;

Une autre lacune majeure de l'étude multicritères, réside dans l'absence de prise en compte des répercussions de la solution Centre sur les conditions de circulation locales sur RN7, CD 131 et sur les accès à la RN7 depuis Chonas ou le Vieux Vaugris.

Faire venir le cortège quotidien des futurs utilisateurs du demi échangeur qui arrivent à près de 75% par la RN7 depuis le Sud , Sud-Ouest et Ouest, jusqu'au rondpoint de la station-service est une aberration alors que ce flux peut être dirigé 1km avant, dès le rond-point de l'aviation, vers A7 via l'échangeur **Sud Intermédiaire**, également mieux positionné pour capter les flux du CD 131.

Parmi les grands avantages de cette solution **Sud Intermédiaire**, on peut noter qu'elle permet :

- d'écarter des habitations riveraines de la RN7 à Chonas ou de Reventin-Vaugris, matin et soir, un flux très important de véhicules, dont le trafic poids-lourds
- d'écarter aussi une partie du trafic du CD 131 au niveau du hameau des Joncs et du lotissement La Plaine
- de faciliter grandement les accès à la RN7 des usagers du chemin de Lieuraz et du Vieux Vaugris
- de faciliter également l'accès au CD 131 depuis le village de Reventin-Vaugris, mais surtout l'accès au village depuis le Grand Chemin, avec un trafic réduit
- de faciliter également l'accès à l'autoroute pour toutes les entreprises des zones du Saluant, de Grand Champ, des Dauphinières...

➔ Là encore, le choix du 14 octobre 2016 effectué sans prendre en compte les incidences sur les circulations doit être revu.

Un projet Sud Intermédiaire pour satisfaire toutes les parties

La solution Sud présentée lors de la concertation de juin 2016 étant inacceptable, en raison de son fort impact agricole, la municipalité a étudié avec les acteurs locaux et un bureau d'études compétent, un projet Sud Intermédiaire qui

- assure les mêmes fonctions de désengorgement de Vienne, du barrage sur le Rhône et d'Ampuis,
- respecte le territoire
- améliore les circulations sur la RN7 et le CD 131
- dessert mieux les entreprises
- respecte les bonnes terres agricoles
- ne perturbe pas le voisinage des habitations dont il est éloigné.

Ce projet répond aux normes techniques en vigueur, comprend les dispositifs utiles en matière de co-voiturage ou de recueil des eaux et autorise la mise en place sans difficulté, d'un système « Free flow mixte » permettant de s'affranchir d'une barrière d'entrée, un portique repérant les plaques minéralogiques des usagers qui peuvent ensuite choisir une des nombreuses voies de la barrière de péage de Reventin-Vaugris. Ce système non transposable sur la solution Centre réduit les emprises nécessaires et permet d'éviter les ralentissements dus à la prise de ticket.

Les arguments développés dans Agglomag pour refuser cette solution Sud Intermédiaire ne sont pas recevables :

- **Incompatibilité topographique** : tous les ouvrages qui franchissent les autoroutes nécessitent de respecter des gabarits. Même s'il est élevé, le rondpoint situé à l'Ouest d'A7 ne sera pas hors normes. Les ronds-points de la solution Centre ne sont pas exempts de reproches en la matière, ainsi que le biais de l'ouvrage qui franchit A7 et n'assure pas de bonnes conditions de croisement des cars et poids lourds
- **Perte d'attractivité et de temps** : c'est un argument erroné, les flux venant très majoritairement du Sud. Concernant ces critères, l'étude multicritères a fourni des éléments biaisés
- **Empiètement sur la Zone du Saluant** : C'est un choix. Il vaut mieux toucher une parcelle de zone d'activité qu'un lotissement. De plus, cela ne supprimera pas d'emplois.
- **Dimensionnement des parkings** : il a été revu pour être conforme à ceux de la solution Centre, mais sont situés dans de moins bonnes terres.
- **Consommation de terres agricoles** : c'est faux ! La solution Sud intermédiaire en consomme moins que la solution Centre
- **Coût insoutenable** : Rien n'est prouvé. Pour qu'une comparaison objective de la solution Centre et de la solution Sud Intermédiaire soit réalisée, il faut que le bureau d'études de la mairie de Reventin-Vaugris dispose
 - o des bases d'estimation détaillées
 - o d'un projet Centre défini avec la même précision que le projet Sud Intermédiaire, notamment dans ses ronds-points et son passage au-dessus de l'autoroute.

Faire un aménagement contraire aux vœux de la population qui va l'accueillir ? Une erreur d'un autre âge

En 2017 peut-on engager la réalisation d'un projet attendu par presque tous en retenant une solution refusée par la population qui va le recevoir ? C'est la question que notre association pose au comité de pilotage de ce demi-échangeur.

Rappelons que les 2 raisons avancées par le comité de pilotage pour justifier son choix du 14 octobre 2016

- expression de la population
- étude multicritères

ne résisteront pas à la sagacité des spécialistes des ministères impliqués auxquels nous allons les soumettre en attendant de la faire auprès de la commission d'enquête.

Si nous comprenons l'impatience des élus de Vienne ou d'Ampuis à voir réaliser ce demi échangeur, la population de Reventin-Vaugris et des communes avoisinantes ne peuvent être victimes de l'accélération que ce projet a subi pour bénéficier du Plan d'investissement autoroutier 2016 – PIA. Ce projet doit être conduit en respectant l'avis des populations locales et de leurs élus. L'attitude de passage en force que semble adopter le comité de pilotage est d'un autre âge.

Nous attendons une autre approche de ce dossier auquel, comme tous, nous sommes attachés.

Avec l'expression de mes respectueuses salutations.

Le président de l'association CITEE



Yves GRAS.